



Compte-Rendu Sommaire du Conseil Municipal du 28 septembre 2020

Le 28 septembre 2020 à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de **Sainte Gemme la Plaine** (Vendée), dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de **Monsieur Pierre CAREIL**, Maire.

Effectif légal du Conseil Municipal	: 19
Membres en exercice	: 19
Membres présents	: 13 puis 14
Membres ayant pris part aux délibérations	: 18 puis 19

Étaient présents : Pierre CAREIL, Christine VERONNEAU, Jean-Philippe GARNIER, Denis DUJARDIN, Myriam MESLEM, Bernadette BOUNAUDET (arrivée à 19h20, après la délibération n° 2020-059), Léone BRODU, Anne-Marie ÉVEILLÉ, Jacques BOSSARD, Isabelle THOUZEAU, François SARTORI (arrivée à 19h10), Nicolas COURTOT, Jacqueline POILVÉ, Dominique DERLAND.

Avaient remis procuration :

- Claudie MAUPETIT à Myriam MESLEM
- Romain GADÉ à Jean-Philippe GARNIER
- Alexandre CARPENTIER à Pierre CAREIL
- Maryvonne GUILBAUD à Jacqueline POILVÉ
- Sébastien GUINET à Dominique DERLAND

Le Conseil Municipal a :

ATTRIBUÉ le marché de voirie 2020 à la Société COLAS pour un montant de 97 988.31 €uros HT

VALIDÉ La convention de refacturation à la Commune de Corpe la moitié des travaux concernant la route du Grand-Champ pour la somme de 16 529.40 €uros HT.

INSTAURÉ une gratification correspondant à 15 % du plafond horaire de la Sécurité Sociale à une étudiante qui est en stage à la Commune de Sainte Gemme la Plaine pour 15 semaines, en alternance, sur la période scolaire 2020/2021.